



SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE

Treizième assemblée générale annuelle

Saint-Pacôme, le 23 avril 2017

Procès-verbal

Procès-verbal de la treizième assemblée générale annuelle de la Société de gestion de la rivière Ouelle tenue le dimanche 23 avril 2017, à 9 h, Salle municipale de Saint-Pacôme.

Sont présents :

Luc Martin
Benoît Ouellet
Guy Langlais
Sylvie Raymond
Françoise Corriveau
Nathalie Joannette
Fabrice Roy Plourde
Léo-Paul Thibault

Nathalie Desroches
Pacôme

Président
Vice-président
Secrétaire
Trésorière
Administratrice
Administratrice
Administratrice
Administrateur représentant de la municipalité de Rivière-
Ouelle
Administratrice représentante de la municipalité de St-

Sont également présents :

Jacques Pelletier
Gilles Aubert
Fernand Drapeau
Christian Dubé
Daniel Gagnon
Carl Deschênes
Robin Joncas
Michel-André Roy
Charles Méthé

Sainte-Anne-de-La-Pocatière
Lévis
Mont Carmel
Rivière du Loup
Ste-Perpétue
Rivière du Loup
Ste-Perpétue
Kamouraska
Québec/Ile-Verte

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 9 h 15 et M. Luc Martin, président, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Fabrice Roy Plourde propose des modifications à l'ordre du jour : ajout d'un point (3) pour Nomination d'un président d'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée et ajout d'un point (5) pour ratification des actes des administrateurs.

Il est proposé par Nathalie Joannette et accepté à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

(RÉS-AGA-SGRO, 2017-04-23-1)

3. Nomination d'un(e) président d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Benoit Ouellet et secondé par Guy Langlais que Luc Martin agisse comme président de l'assemblée et Fabrice Roy Plourde comme secrétaire d'assemblée.

(RÉS-AGA-SGRO, 2017-04-23-2)

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 11^e A.G.A de la S.G.R.O.

Le président procède à la lecture du procès-verbal de la 12^e A.G.A. tenue le 01 mai 2016. Luc et Guy expliquent l'absence d'administrateur représentant de la municipalité de St-Gabriel. La municipalité ne démontre aucun intérêt à siéger sur le conseil. L'assemblée propose d'orienter les efforts vers la municipalité de St-Onésime.

Guy fait le suivi sur le dossier de la fosse Pelletier. Le dossier est abandonné suite à une demande du ministère de fournir le nombre de roches qui seraient déplacées lors des travaux de réaménagement.

L'assemblée suggère d'alerter les médias suite à cette demande farfelue.

Il est proposé par M. Jacques Pelletier et accepté à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

(RÉS-AGA-SGRO, 2017-04-23-3)

5. Bilan de pêche pour l'année 2016

Luc Martin présente le bilan de pêche pour l'année 2016.

En 2016, Nous avons enregistré la capture et conservation de 6 madeleineaux et la graciation de 15 autres madeleineaux. Aucune capture de rédibermarin n'a été enregistrée. Toutefois, nous évaluons ce nombre de prise bien en deçà de la réalité, car nous savons que les pêcheurs ne déclarent pas tous leurs prises. Luc nous fait part que le MFFPQ a fait une erreur dans son rapport annuel au niveau des jours de pêche, ce qui fausse la moyenne de succès. Au total, 198 jour de pêche réels ont été comptabilisés par la SGRO comparativement à 228 jours de pêche comme inscrit au *Bilan de l'exploitation du saumon au Québec 2016* du MFFPQ. Ceci nous donne donc une moyenne de succès ajusté réel de **0.16%** (au lieu de 0,09%).

Luc nous rappelle que la rivière est fragile et très sensible à la température. Les canicules de l'été ont grandement fait baisser le niveau de l'eau et par le fait même diminuer la présence de pêcheurs sur la rivière copte tenu des mauvaises conditions de pêche.

Luc remercie tous les pêcheurs qui déclarent leurs prises et les incitent à encourager tous les saumoniers à faire de même. Il souligne l'importance de toujours enregistrer nos prises et de signaler les remises à l'eau. Ce sont les seules données que nous pouvons comptabiliser sur la présence de saumon.

6. Présentation et adoption des états financiers 2016

Sylvie Raymond présente les états financiers avec un léger déficit de 1673\$. Cette perte s'explique principalement par une baisse de l'achalandage et à de l'investissement en aménagements.

Sylvie souligne la belle remontée que la SGRO a faite depuis 2010. Notre encaisse, durant ces années, est passée de 4000\$ à 16000\$, nous n'avons plus de dettes et nous avons grandement investi dans les aménagements.

Jacques Pelletier souligne qu'il faudra refaire le toit (qui coule) du bâtiment dans le secteur de la Cavée, du côté des Pelletier.

Robin Joncas souligne que nous accuserons une perte de revenu en 2017 puisque le souper bénéfique à été annulé pour 2017.

Il est proposé par M. Jacques pelletier et accepté à l'unanimité d'adopter les états financiers de la dernière année, tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

(RÉS-AGA-SGRO, 2017-04-23-4)

7. Nomination du vérificateur externe

Charles Méthé propose que la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée pour exécuter le rapport financier 2017, secondé par Robin Joncas.

(RÉS-AGA-SGRO, 2017-04-23-5)

8. Nouveautés et actions pour 2017

Luc Martin présente les nouveautés et actions à entreprendre pour l'année 2017:

- L'annulation du souper bénéfique : Les administrateurs sont essouffés et c'est une organisation très lourde (147 couverts en 2016). Au moment de la décision, le C.A était en effectif réduit, 2 administrateurs avaient quitté.
- L'ensemble de la signalisation sera refaite : Le projet est en cours et les pancartes devraient être installées au courant du printemps
- Création d'une page Facebook : Ceci permettra à la SGRO de rejoindre rapidement un grand bassin de pêcheurs afin d'y promouvoir ses activités et d'augmenter l'achalandage sur la rivière.
- Création d'un nouveau logo : Un nouveau logo est en cours de création.
- Abolition du tirage au sort 48hr : Pas du tout rentable pour le travail et l'énergie déployée.
- Assemblée générale extraordinaire tenue le 11 février 2017 : Luc souligne l'arrivée de deux nouvelles administratrices, soit Nathalie Joannette et Fabrice Roy Plourde.
- Modification des dates de pêches : Une demande a été faite pour modifier les dates de pêche sur la rivière. Nous avons demandé du 1 juin au 30 septembre. Nous attendons la réponse du ministère. Les dates accordées par le ministère pourraient différer des dates demandées. Robin Joncas demande si le prix des droits d'accès en septembre serait le même qu'en aout. Le c.a. devrait évaluer la question. Gilles Aubert suggère de rouvrir des secteurs en aval du pont du gouvernement ainsi que certains sanctuaires puisque la graciacion ne représente peu de risques pour les géniteurs.
- Renouvellement des ententes : Le C.A devra renouveler certaines ententes. Il devra aussi évaluer si certains secteurs sont à laisser tomber et si d'autres seraient avantageux à être rouverts. Il faudrait alors faire de nouvelles ententes de circulation avec les propriétaires concernés.

9. Projet de réensemencement de la Ouelle

Guy nous explique le projet de réensemencement de la rivière. Le gouvernement se prépare à cibler les petites rivières fragiles. La Ouelle est à ce jour présélectionnée. Maintenant il nous faudra démontrer notre capacité à réaliser l'ensemencement. Le gouvernement s'engage seulement à fournir les alevins.

Nous avons donc engagé un partenariat avec OBAKIR. Un poste d'administrateur sera créé afin qu'un représentant d'OBAKIR puisse siéger sur le conseil. Obakir sera un partenaire majeur dans ce projet. Il faudra trouver du financement (FQSA, FCSEA, activités de financement...) Le réensemencement aurait lieu en 2020.

10. Tarification saison 2017

Luc Martin nous informe que la tarification sera la même qu'en 2016.

11. Achat de droit d'accès sur le web

Luc nous explique le fonctionnement du poste d'accueil virtuel Manisoft. Bien qu'effectif en 2016, le poste d'accueil virtuel n'a pas été publicisé puisqu'il comportait quelques ratés. Maintenant tout devrait être réglé et le poste sera en fonction d'ici le 1 juin. Il sera possible de conserver le poste d'accueil en fonction pour l'année entière. Par contre les réservations ne pourront être faites que pour l'année en cours.

En ce moment, puisque le poste d'accueil virtuel n'est pas encore actif, les réservations sont comptabilisées de façon manuelle, soit par téléphone ou par courriel. Dès le poste en fonction, les réservations seront intégrées. Il sera également possible d'acheter des droits d'accès pour une demi-journée via le poste d'accueil virtuel le jour même à partir d'une heure donnée.

On rappelle l'obligation des pêcheurs à enregistrer leurs prises et l'importance de signaler leurs remises à l'eau.

12. Journées d'initiation (journée de la femme et autres)

Françoise Corriveau annonce que la journée de la femme aura lieu le 17 juin. Cette activité est gratuite. Les inscriptions peuvent se faire via courriel. Il y a déjà 3 inscriptions sur une possibilité de 12 pêcheuses. Nous aurons besoins d'instructeurs. Un instructeur pour 2 pêcheuses, donc 6 instructeurs. Les gens intéressés sont invités à donner leur nom à la fin de l'assemblée au près de Françoise. De la publicité sera faite via Facebook, Le placoteux et CHOIX FM. Françoise souligne qu'elle a eu des demandes d'hommes pour une journée d'initiation. À noter pour la saison prochaine.

Ce sera la seule journée de la relève pour cette année.

Charles Méthé propose d'offrir des cours, des cliniques, des ateliers de perfectionnement ou d'initiation sur des fosses visibles de l'autoroute 20 afin de donner davantage de visibilité à la pêche sur la rivière Ouelle.

13. Corvée de nettoyage

Guy propose de reporter le point 13 aux varia.

14. Proposition de modification aux règlements généraux de la SGRO : abolition des postes 6 et 7 et création d'un nouveau poste dédié à la conservation du saumon et de son habitat

Afin d'offrir un poste d'administrateur représentant d'OBAKIR et d'ainsi transférer une partie du mandat de protection de la Ouelle et de saumon à Obakir, une modification aux règlements généraux est proposée aux membres:

Règlements actuels

5.2 COMPOSITION

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration de neuf (9) administrateurs constitué comme suit :

5.2.1 Deux (2) administrateurs désignés :

- a) un administrateur désigné par la municipalité de Saint-Pacôme;
- b) un administrateur désigné par la municipalité de Rivière-Ouelle.

5.2.2 Sept (7) administrateurs par l'assemblée générale annuelle des membres aux postes respectifs d'administrateur no 1, no 2, no 3, no 4, no 5, no 6 et no 7.

Note : Les postes pairs no 2, no 4, et no 6 sont en élection les années paires. Les postes impairs no 1, no 3, no 5, et no 7 sont en élection les années impaires.

Règlements modifiés :

5.2 COMPOSITION

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration de huit (8) administrateurs constitué comme suit :

5.2.1 Trois (3) administrateurs désignés :

- a) un administrateur désigné par la municipalité de Saint-Pacôme;
- b) un administrateur désigné par la municipalité de Rivière-Ouelle;
- c) un administrateur désigné par OBAKIR pour un poste de conseiller à la conservation de la ressource

5.2.2 Cinq (5) administrateurs **élus** par l'assemblée générale annuelle des membres aux postes respectifs d'administrateur no 1, no 2, no 3, no 4 et no 5.

Note : Les postes pairs no 2 et no 4 sont en élection les années paires. Les postes impairs no 1, no 3 et no 5 sont en élection les années impaires.

ET

Règlements actuels

5.5.3 Quorum

Le quorum d'une assemblée est de cinq (5) administrateurs présents sur place ou par d'autres moyens selon les dispositions de l'article 5.5.6.

Règlements modifiés :

5.5.3 Quorum

Le quorum d'une assemblée est représenté par la majorité des administrateurs présents sur place ou par d'autres moyens selon les dispositions de l'article 5.5.6.

Il est proposé par Robin Joncas et secondé par Charles Méthé d'adopter les modifications tel quel aux règlements généraux.

(RÉS-AGA-SGRO, 2017-04-23-6)

15. Ratification des actes des administrateurs

Il est proposé par Charles Méthé et secondé par Jacques Pelletier de ratifier les actes des administrateurs.

(RÉS-AGA-SGRO, 2017-04-23-7)

16. Nomination des officiers d'élection

Françoise Corriveau propose Nathalie Desroches comme présidente d'élection, secondé par Fabrice Roy Plourde. Mme Desroches accepte. Guy Langlais propose Françoise Corriveau comme secrétaire d'élections secondé par Fabrice Roy Plourde. Mme Corriveau accepte.

Élection des administrateurs

Élection des administrateurs. Les postes impairs no 1, no 3 et no 5 sont en élection, ainsi que le poste 2 qui est en intérim suite à une démission.

Trois administrateurs sortants sont Ms. Luc Martin, Guy Langlais et Benoît Ouellet, occupant respectivement les sièges no 1,3 et 5.

Autres sièges en élections :

Siège no 4: Ce poste était occupé par Josée Amesse qui a dû démissionner pour raisons de santé en octobre 2016. Nathalie Joannette occupe le siège par interim s'étant proposée lors de l'AGA extraordinaire du 11 février 2017 en l'absence de quorum pour pouvoir procéder à des élections.

Siège no 7 :

Fabrice Roy Plourde occupe le nouveau siège no 7 réservé à un membre pêcheur, laissé vacant lors des élections de la 13^e AGA(20160501). Le siège no 7 avec le siège no 6 vient d'être transformé en un seul siège de "conseiller dédié à OBAKIR, qui sera représenté par Mme Véronique Dumouchel.

Mises en candidature :

Guy Langlais propose Nathalie Joannette, secondé par Charles Méthé. Mme Nathalie Joannette accepte.

Robin Joncas propose Fabrice Roy Plourde, secondé par Benoît Ouellet. Fabrice Roy Plourde accepte. Robin Joncas propose Charles Méthé, secondé par Sylvie Raymond. Charles Méthé décline tout.

Robin Joncas propose Carl Deschênes, secondé par Luc Martin. Carl Deschênes accepte.

Guy Langlais propose Michel-André Roy, secondé par Robin Joncas. Michel-André Roy décline tout en offrant son aide pour tout autre besoin de la SGRO.

Robin Joncas propose Christian Dubé, secondé par Charles Méthé. Christian Dubé accepte.

Fin des mises en candidature proposé par Guy Langlais, secondé par Jacques Pelletier.

Élections

Étant donné qu'il n'y a que le nombre suffisant de candidats pour les sièges en élection, ceux-ci sont élus par acclamation.

Les nouveaux administrateurs seront donc :

Siège	Administrateur élu	Durée du mandat
1	Nathalie Joannette	2 ans
3	Fabrice Roy Plourde	2 ans

4	Christian Dubé	1 an
5	Carl Deschênes	2 ans
6	aboli	
7	aboli	

17. **Varia**

Retour sur le point 13, Corvée de nettoyage :

Nettoyage des sentiers

Enlever le vieux bois de l'ancien escalier de la fosse Mignault

Toiture de la Cavée à refaire

Passerelle de la cavée : une soumission est en cours pour une passerelle d'aluminium

Arbre à abattre à la Cavée

La date fixée pour la corvée est le 13 mai. Le déroulement, les priorités et les besoins seront communiqués auprès des membres.

18. **Période de questions**

Charles Méthé demande s'il existe des données sur la pêche à la truite sur la Ouelle. Nous n'avons pas de données, mais il y a de la truite mouchetée et de la truite arc en ciel.

Guy souligne qu'il serait intéressant d'organiser une journée de pêche familiale en juin avec de l'ensemencement de truite. Il faudrait faire une demande au ministère.

Une discussion sur la présence du bar rayé dans la Ouelle a lieu. Certains sont inquiets qu'il puisse être nuisible. Plusieurs avis différent à ce sujet.

Luc martin offre ses remerciements à tous les gens qui se sont impliqués de près ou de loin au sein de la SGRO. Merci aux bénévoles, aux membres et aux administrateurs. Il souligne qu'il reste disponible pour la suite des choses pour s'impliquer dans différents dossiers et pour le transfert des connaissances.

19. **Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 12 h 00 par Guy Langlais et secondé par Luc Martin, que l'assemblée soit levée.